



# MAÎTRES DE NOTRE PROFESSION!

**FAITS SAILLANTS**

## LA FSE-CSQ SE PROJETTE DANS L'AVENIR DE LA PROFESSION AVEC SES MEMBRES



FSE  
FÉDÉRATION  
DES SYNDICATS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
CSQ



Centrale des syndicats  
du Québec



Les 11 et 12 mai 2023 avait lieu le 2<sup>e</sup> colloque Maîtres de notre profession! de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

Au préalable, les membres de tous ses syndicats, de tous les secteurs d'enseignement, ont été appelés à se prononcer sur des enjeux pédagogiques et professionnels d'intérêt pour chaque secteur d'enseignement dans une vision prospective de la profession. Cette vaste consultation a reçu plus de 13 000 réponses au total.

Lors du colloque, plus de 450 participantes et participants ont poussé plus loin la réflexion sur ces enjeux.

**Les données présentées dans ces faits saillants sont issues de l'ensemble de ce processus et représentent l'opinion des personnes participantes.**

## LE NUMÉRIQUE ET L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

---

Bien que 82 % des personnes répondantes au sondage pré-colloque soient en désaccord avec la passation d'épreuves numériques, c'est 66 % des enseignantes et enseignants présents au colloque qui sont en accord avec cette proposition, mais dans le contexte où tous les élèves sont en classe et ont les outils nécessaires pour le faire.

Par ailleurs, ils mentionnent une plus grande rapidité de correction, une meilleure lisibilité et la protection de l'environnement comme avantages à la passation d'épreuves numériques. À l'opposé, les problèmes techniques, le manque de fiabilité du réseau Internet ainsi que les risques de plagiat et de tricheries sont retenus comme inconvénients à la passation d'épreuves numériques.

En ce qui concerne l'enseignement à distance, il récolte peu d'appuis, alors que seulement 25 % y sont en faveur. L'âge et la maturité des élèves, l'importance de la relation enseignant-élève et les difficultés techniques rencontrées par les élèves expliquent ce faible taux.

# PROFESSION ENSEIGNANTE : VALORISATION, ATTRACTION ET RÉTENTION

---



La presque totalité des enseignantes et enseignants (98 %) est en faveur de la mise en place d'une formation minimale pour qu'une personne non légalement qualifiée puisse obtenir une tolérance d'emploi donnant droit à un contrat. La majorité considère que cette formation devrait être offerte par une université (53 %), alors que 34 % préfèrent que ce soit l'université ou le centre de services scolaire. La presque totalité (97 %) soutient aussi l'ajout, comme exigence, de la réussite d'un test de français.

De plus, les personnes enseignantes pensent aussi que les collègues non qualifiés qui obtiennent une tolérance devraient avoir accès à une personne mentore désignée ayant du temps libéré (93 %), à des périodes de libération pour rencontrer d'autres collègues enseignants (67 %) et à des formations en ligne (55 %).

## ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

---

Les enseignantes et enseignants de l'éducation préscolaire font un bilan positif du programme-cycle. Cependant, l'adhésion à la mise en œuvre d'interventions spécifiques différenciées et intensifiées auprès des enfants plus vulnérables ou présentant certaines difficultés est mitigée, notamment parce que l'accès aux services professionnels et de soutien est très difficile à l'éducation préscolaire, voire quasi inexistant.

Quant au bulletin, 80 % d'entre eux jugent sa révision nécessaire et 84,9 % souhaitent le remplacement des cotes par une liste de commentaires préétablis. Le principe d'un bulletin uniforme pour l'ensemble des maternelles ne fait pas l'unanimité, alors que seulement 51 % y sont favorables. Cependant, ils appuient unanimement la FSE-CSQ pour qu'elle défende l'acte professionnel d'évaluer afin de protéger la profession enseignante. Par ailleurs, la majorité (59 %) estime que l'admission obligatoire à la maternelle 5 ans contribuerait à soutenir l'importance de l'éducation préscolaire.

Enfin, 95 % jugent insuffisante la voie rapide de formation à distance de 30 crédits pour obtenir un brevet et considèrent que cette formation sans cours spécifique à l'éducation préscolaire et sur le développement de l'enfant dévalorise ce secteur.



## PRIMAIRE

---

Au total, 91,4 % des enseignantes et enseignants titulaires du primaire sont favorables à une réforme du système d'éducation. Globalement, ils identifient que la grille-matières, la fonction de l'évaluation et l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) devraient être revues en priorité.

Ils estiment aussi qu'une révision des programmes est nécessaire, notamment celui de mathématique, et soutiennent l'idée que la compétence *Résoudre une situation-problème mathématique* puisse être enseignée sans être évaluée, ou alors évaluée seulement au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

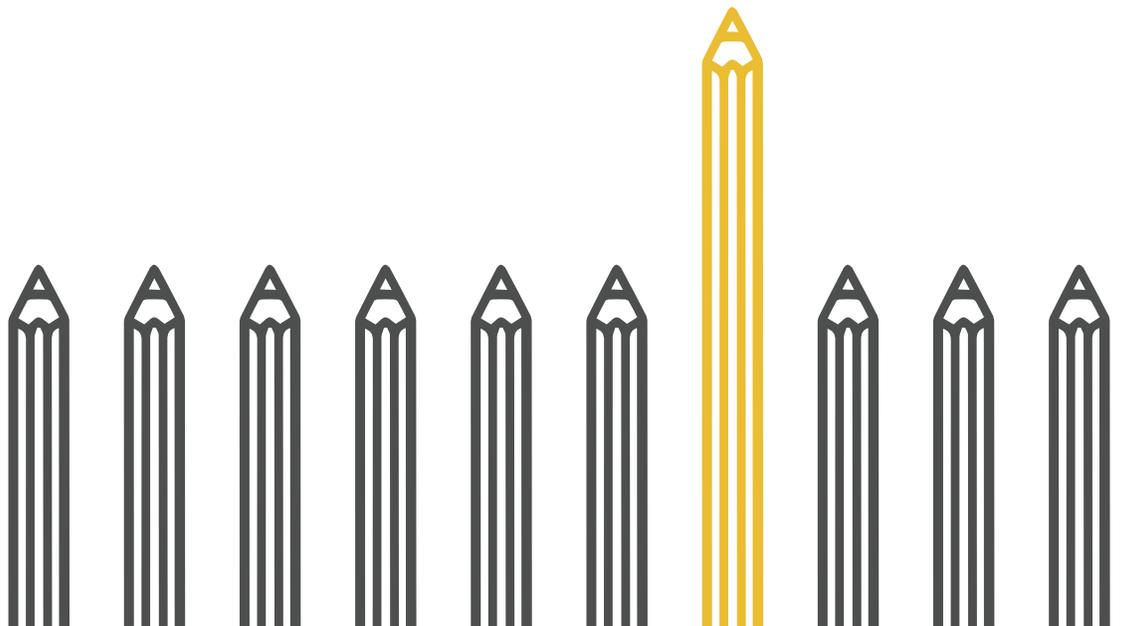
Par ailleurs, ils sont aussi fortement disposés à enseigner les matières *Éthique et culture religieuse* ou *Culture et citoyenneté québécoise* (96 %) et arts (94 %), sans toutefois les évaluer, pour pouvoir consacrer plus de temps de classe aux apprentissages. Ils sont aussi fortement favorables à une révision du bulletin et à ses résultats en notes. L'idée d'utiliser des commentaires préétablis ou d'avoir des cotes pour certaines matières a notamment émergé.

Enfin, 67 % jugent qu'une voie rapide de formation à distance de 30 crédits est insuffisante pour obtenir un brevet et acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement.

## SPÉCIALISTES

---

À l'instar des titulaires, les enseignantes et enseignants spécialistes sont favorables (86 %) à une nouvelle réforme du système d'éducation. Quasi unanimement, ils sont d'avis que la grille-matières, la fonction de l'évaluation et l'intégration des élèves HDAA devraient être revues en priorité. Par ailleurs, ils souhaiteraient que le nombre d'élèves par classe, l'accessibilité à un local destiné aux spécialistes et le temps prescrit dans la grille-matières soient aussi considérés.





Les modalités liées aux plans d'intervention (PI) préoccupent grandement les spécialistes. C'est 75 % d'entre eux qui affirment n'être jamais consultés pour les PI, alors qu'ils souhaiteraient l'être en tout temps majoritairement. Par ailleurs, 88 % des spécialistes indiquent que les mesures inscrites aux PI ne tiennent pas compte de leur réalité. Globalement, ils souhaitent avoir accès à du matériel et à des locaux adaptés. Ils mentionnent également la nécessité que les ressources dont bénéficient les élèves (techniciennes et techniciens en éducation spécialisée, outils technologiques) les suivent en spécialité. De plus, ils estiment que ces mesures tiendraient spécifiquement compte de leur réalité, par exemple :

- Utilisation et intégration efficaces des aides technologiques pour les arts dramatiques et l'anglais;
- Accompagnement d'élèves au gymnase;
- Accès à des coquilles au gymnase et en musique pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA);
- Accès à des instruments de musique adaptés aux difficultés motrices.

L'idée d'une refonte de l'évaluation des apprentissages est appuyée par 90 % des spécialistes. La fréquence des évaluations, la fonction de reconnaissance des compétences et d'aide à l'apprentissage ainsi que le contenu évalué sont des aspects à revoir prioritairement. Afin d'alléger le processus d'évaluation, ils estiment que le nombre de bulletins et les résultats en notes doivent être revus, et ils sont 70 % à considérer que la présence de cotes à tous les bulletins est la meilleure façon de communiquer l'état du développement des compétences de leurs élèves.

## ADAPTATION SCOLAIRE

---

Pour les enseignantes et enseignants en adaptation scolaire, les mesures d'adaptation mises en place et la modification des attentes ne sont pas toujours réalistes, même dans un contexte de classes spéciales. La composition de la classe (70 %), la complexité des difficultés des élèves qui composent le groupe (67 %) et le temps nécessaire pour planifier et arrimer les différentes mesures (61 %) sont les principales raisons identifiées. Ils estiment aussi que la compréhension de la différenciation pédagogique peut varier d'un milieu ou d'un ordre d'enseignement à l'autre, et qu'une confusion persiste entre l'adaptation et la modification des attentes.

Les enseignantes et enseignants en adaptation scolaire pensent que la mise en place du programme CAPS I pour des élèves autres que ceux présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère pourrait être pertinente pour les groupes d'élèves ayant un TSA (80 %) et les élèves ayant un trouble relevant de la psychopathologie (40 %).

Ils soulignent que diminuer le nombre de compétences à évaluer dans la majorité des disciplines ainsi que le nombre de bulletins et d'étapes à deux avec des résultats qualitatifs pourrait leur permettre de consacrer plus de temps aux apprentissages et moins à l'évaluation. Majoritairement, ils souhaitent avoir une priorisation des apprentissages en français, en mathématique et, dans une moindre mesure, en anglais.



## SECONDAIRE

---

Une majorité (67 %) d'enseignantes et enseignants du secondaire souhaitent que le curriculum, la grille-matières ainsi que la fonction de l'évaluation soient revus en priorité si une réforme de l'éducation avait lieu.

Afin que toutes et tous aient le temps nécessaire à l'enseignement de leur programme, 65,7 % sont favorables à l'allègement du contenu de certains d'entre eux. Aussi, 64,7 % voient d'un bon œil qu'un temps minimal soit prescrit pour l'enseignement de chaque matière, mais rejettent majoritairement l'ajout d'une 5<sup>e</sup> période.

Ils ciblent le manque de temps comme étant le cœur du problème de l'évaluation des apprentissages. Comme solution, réduire à 2 le nombre de bulletins à produire est retenu par près de 90 % des personnes participantes.

Quant aux solutions potentielles à l'effet d'écrémage créé par les projets particuliers sélectifs et les écoles privées, revoir le financement et l'organisation du réseau scolaire serait à considérer afin d'améliorer la composition des groupes.

## FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

---

Pour les enseignantes et enseignants de la formation générale des adultes (FGA), l'évaluation ministérielle doit être améliorée. Ils estiment que de s'assurer que toutes les épreuves sont de difficulté équivalente (84,6 %), de s'assurer qu'aucun sigle n'a plus de 2 unités à la formation de base commune (FBC) (69,2 %) et de disposer de grilles d'évaluation plus souples (des « entre-deux ») (66,7 %) sont les 3 options qui permettraient d'adapter l'évaluation à leurs élèves.

En ce qui concerne les compétences numériques des élèves, 79,4 % des enseignantes et enseignants de la FGA croient qu'elles devraient être intégrées à l'ensemble des programmes de la FBC et de la formation de base diversifiée (FBD), notamment en informatique. En outre, ils considèrent que l'intégration à l'intérieur des programmes devrait se faire par l'entremise de mise à niveau informatique et de l'apprentissage à l'aide du numérique.

Pour assurer l'avenir des centres des adultes, ils préfèrent d'abord publiciser les offres de formation à la carte offertes aux entreprises (75,7 %). Ils croient aussi que la francisation en entreprise devrait être bien visible sur le site de Francisation Québec et qu'il faut diversifier l'offre de formation en milieux de travail (70,3 %).

Enfin, en ce qui concerne l'amélioration des centres et l'arrimage avec la formation professionnelle (FP), ils retiennent surtout la révision du test de développement général (TDG) et son utilisation (85 %) ainsi que la révision des sigles demandés pour s'inscrire dans les diplômes d'études professionnelles (DEP).

# FORMATION PROFESSIONNELLE

---



Les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle estiment que les éléments du baccalauréat (ou du certificat) en enseignement les plus utiles concernent la pratique concrète de l'enseignement, soit les stratégies pédagogiques et didactiques, l'évaluation et la gestion de classe. Ils considèrent également comme utiles les formations sur l'utilisation de l'informatique en enseignement. Ils souhaitent que la gestion de classe et les interventions auprès d'élèves adultes avec des difficultés d'apprentissage et d'adaptation soient davantage développées dans le baccalauréat, tout comme l'informatique. Ils soulignent aussi l'importance de prendre en compte la spécificité de l'enseignement individualisé.

Concernant les liens entre le secondaire et la FP, la majorité (90 %) pense que l'on devrait promouvoir l'offre de compétences de certains programmes en FP au secondaire. Dans le même sens, la majorité (83 %) indique être intéressée par l'idée d'enseigner à des jeunes au secondaire dans un programme particulier incluant des notions de leur programme de FP.

Enfin, ils estiment que l'intégration des personnes avec des difficultés d'apprentissage et d'adaptation et la mise en place de bonnes pratiques en santé et sécurité au travail sont des objectifs qui doivent être mieux développés en FP.

La FSE-CSQ analysera toutes les données recueillies avant et pendant le colloque. Elles alimenteront ses travaux pour les prochains mois et constitueront la base des discussions de son conseil fédéral dans l'établissement de ses propositions et de ses revendications.

De plus, elles s'ajoutent aux données dont la FSE-CSQ dispose déjà pour nourrir ses sorties dans les médias et ses représentations auprès du gouvernement.





Responsables de la rédaction : Fanny Lamache et Mélanie Fortier